

DELIBERATION CFVU080-2017

**Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;**

Vu les convocations envoyées aux membres du Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 14 septembre 2017.

Objet de la délibération : modifications MCC UFR SANTE

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 25 septembre 2017 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les modifications des modalités de contrôle des connaissances de l'UFR Santé sont approuvées.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

Les formations concernées sont les suivantes :

- DFGSP 2 2^{ème} année de pharmacie UE 1 et 4
- DFGSP 2 2^{ème} année de pharmacie UE 21 et 22
- DFGSP 3 3^{ème} année de pharmacie
- DFASP 1 4^{ème} année de pharmacie
- DFASP 1 4^{ème} année de pharmacie filière internat
- DFASP 2 5^{ème} année de pharmacie parcours Industrie
- DFASP 2 5^{ème} année de pharmacie parcours Recherche
- DFGSM 2 2^{ème} année de médecine UE Peau
- DFGSM 2 2^{ème} année de médecine UE Reins
- DFGSM 2 2^{ème} année de médecine UE Neurosensoriel et Psychiatrie
- DFGSM 2 2^{ème} année de médecine UE Hématologie
- DFGSM 3 3^{ème} année de médecine UE Génétique
- DU recherche paramédicale
- MCC M2 MAN IMAL

A Angers, le 02 octobre 2017

La Vice-présidente FVU

Sabine MALLET 

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 02 octobre 2017

FICHE de modifications de contr le de connaissances

- ! UFR/D partement : UFR Sant  – D partement Pharmacie
- ! Avis favorable du Conseil d'UFR du : XX septembre 2017
- ! Passage   la CFVU du :
- ! Rentr e universitaire: 2017-2018

Formation concern e : DFGSP 2 | 2^{ me} ann e de Pharmacie
Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de r�partition des UE dans les enseignements	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/cr�ation d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'�preuve (oral/�crit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financi�re oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>	
Cr�ation d'UE	<input type="checkbox"/>


D tail de la modification   compl ter en dessous selon l'item

ITEM	2016/2017	2018/2019
UE1 - 72PHU41A 72PH41E : Biodiversit� et organisation animale	Dur�e �preuve 1h	Dur�e �preuve 1h30
UE4 - 72PHU44 Sciences pharmacologiques	72PH44A : Pharmacologie Mol�culaire (1h �preuve (CC 0,15/ CT 0,85 coef 2) 72PH44B : Pharmacologie G�n�rale (1h �preuve coef 2)	Regroupement Pharmacologie coef 4 Session 1 : CC 0,15 CT 0,85 (2h) Session 2 : Report CC 0,15 CT 0,85 (2h)

! Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

- UFR/Département : SANTE/PHARMACIE
- Avis favorable du Conseil d'UFR du :
- Passage à la CFVU du :
- Rentrée universitaire: 2017-2018

- Formation concernée : 2^{ème} année des études pharmaceutiques (DFGSP2)
- UE 21 (Physiologie – Immunologie) et UE22 (Biodiversités fongique et animale - Bioinformatique)
- NB : épreuves (UE21) et (UE22) partiellement mutualisées avec S3 PluriPASS

- **Nature de la modification (cocher la case)** : modification de la durée d'épreuve et du nombre de QCM

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière</i> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	
<i>(joindre un argumentaire)</i>	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>



Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item

ITEM	2016/2017	2017/2018
U.E. 21 (Physiologie – Immunologie)	Epreuve écrite comportant au maximum 36 QCM Durée : 45 mn Note /20	Epreuve écrite comportant au maximum 30 QCM Durée : 50 mn Note /20


- **Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

ITEM	2016/2017	2017/2018
U.E. 22 (Biodiversités fongique et animale - Bioinformatique)	Epreuve écrite comportant au maximum 23 QCM + 2 questions synthèse (1 biodiversité animale + 1 biodiversité fongique) Durée : 1h (QCM 40mn + Q synthèse 20mn) Note /20	Epreuve écrite comportant au maximum 32 QCM + 2 questions synthèse (1 biodiversité animale + 1 biodiversité fongique) Durée : 1h10 (QCM : 50mn + Qsynthèse 20mn(2x10mn)) Note /20

- **Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

FICHE de modifications de contr le de connaissances

- ! UFR/D partement : UFR Sant  – D partement Pharmacie
- ! Avis favorable du Conseil d'UFR du : XX septembre 2017
- ! Passage   la CFVU du :
- ! Rentr e universitaire: 2017-2018

Formation concern�e : DFGSP 3 3 ^{�me} ann�e de Pharmacie		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient		<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire		<input checked="" type="checkbox"/>
Modification de r�partition des UE dans les enseignements		<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS		<input type="checkbox"/>
Modification/cr�ation d'UEL dans le cycle L		<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'�preuve (oral/�crit, CC et ET....)		<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours		<input type="checkbox"/>
Incidence financi�re oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (joindre un argumentaire)		
Cr�ation d'UE		<input type="checkbox"/>
 D�tail de la modification � compl�ter en dessous selon l'item		
ITEM	2016/2017	2017/2018
UE3 - 73PHU53 [73PHL53] Prise en charge de la douleur, fi�vre et inflammation [73PH53B]	1 ^{�re} session : CC 0,1 CT 0,9 2 ^{�me} session : Report CC 0,1 CT 0,9	1 ^{�re} session : CC 0,15 CT 0,85 2 ^{�me} session : Report CC 0,15 CT 0,85
UE6 - 73PHU56 [73PHL56A] Gestion [73PH56A]	1 ^{er} semestre 9h TD	2 ^{�me} semestre UE 4 4h CM 4,5hTD
UE1 - 73PHU61 [73PHL61] Module infectiologie 2 Bact�riologie Virologie Chimie des anti-infectieux [73PH61E]	1 ^{�re} session TP CC 0,25 CC 0,1 CT 0,65 (1h30) 2 ^{�me} session TP CT 0,25 CT 0,75 (1h30) 1 ^{�re} session CT 2 ^{�me} session CT	1 ^{�re} session TP CC 0,25 CC 0,2 CT 0,55 (1h) 2 ^{�me} session TP CT 0,25 report CC 0,20 CT 0,55 (1h) 1 ^{�re} session CC 0,15 CT 0,85 2 ^{�me} session report CC 0,15 CT 0,85

<p>UE2 - 73PHU62 [73PHL62]</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge des troubles hématologiques [73PH62A] - Toxicologie fondamentale [73PH62B] 	<p>CM : 30,5h TD : 6h TP : 3,5h</p> <p>CM : 12h TD : 4h</p>	<p>CM : 31,5h (+ 1h pharmacologie) TD : 7,5h (+1 TD Pharmacovigilance/AVK/ADO) TP : 3,5h</p> <p>CM : 13,5h (+ 1,5h perturbateurs endocriniens) TD : 3h</p>
<p>UE3 - 73PHU63 [73PHL63] Prise en charge des troubles hépatogastriques [73PH63B]</p>	<p>CM : 24,5h TD : 21h TP : 5,5h</p>	<p>CM : 24,5h TD : 19,5h TP : 5,5h</p>
<p>UE4 - 73PHU64 [73PHL64] Biostatistiques [73PH64C]</p>	<p>2^{ème} semestre Coef 2</p>	<p>1^{er} semestre Coef 1,5</p>

■ Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contr le de connaissances

- ! UFR/D partement : UFR Sant  – D partement Pharmacie
- ! Avis favorable du Conseil d'UFR du : 13 Avril 2017
- ! Passage   la CFVU du : 25/09/2017
- ! Rentr e universitaire: 2017-2018

Formation concern e : DFASP 1 | 4^{eme} ann e de Pharmacie
Nature de la modification (cocher la case)

Ajout de cours de Pharmacovigilance et suppression de cours de Biopharmacie

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification de r�partition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/cr�ation d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'�preuve (oral/�crit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financi�re</i> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	
<i>(joindre un argumentaire)</i>	
Cr�ation d'UE	<input type="checkbox"/>


D tail de la modification   compl ter en dessous selon l'item


ITEM	2016/2017	2017/2018
UE1-74PHU11A [74PHL11A] R�glementation, d�ontologie et environnement socio-�conomique du m�dicament et autres produits de sant� Biopharmacie et Formulation [74PH11B]	ECTS UE1 : 6 1 ^{ere} session CT 2 ^{eme} session CT CM : 6h TD : 3h	ECTS UE1 : 3 1 ^{ere} session CC 0,5 CT 0,5 (1h) 2 ^{eme} session report CC 0,5 CT 0,5 (1h) CM : 0h TD : 0h
UE2-74PHU12A [74PHL12] Prise en charge des troubles pulmonaires ORL Oculaires [74PH12B]	ECTS UE2 : 7 CM : 17,5h TD : 7,5h	ECTS UE2 : 8 CM : 17,5h TD : 9h (+1TD pharmacovigilance asthme)
UE3-74PHU13A [74PHL13] Enseignement coordonn� 7	ECTS UE3 : 6	ECTS UE3 : 7

UE4-74PHU14A [74PHL14A] Prise en charge des troubles urinaires	ECTS UE4 : 8 1 ^{ère} session et 2 ^{ème} session : CT écrit CT écrit	ECTS UE4 : 9 1 ^{ère} session: CT écrit 0,75 CCTP 0,25 2 ^{ème} session : CT 0,75 TP CT 0,25
Semestre 2 Préparation à la prise de fonctions hospitalières 74UPPFH [74LPPFH]	1 ^{ère} session : Assiduité 2 ^{ème} session : CT	1 ^{ère} session : CT 2 ^{ème} session : CT Ajout Séminaire Interpro (ou action a° de prévention) 1 ^{ère} session assiduité 2 ^{ème} session CT oral

■ **Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

FICHE de modifications de contr le de connaissances


- ▮ UFR/D partement : UFR Sant  – D partement Pharmacie
- ▮ Avis favorable du Conseil d'UFR du : xx septembre 2017
- ▮ Passage   la CFVU du :
- ▮ Rentr e universitaire: 2017-2018

Formation concern�e : DFASP1 Semestre 2 – fili�re Internat		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient		<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire		<input type="checkbox"/>
Modification de r�partition des UE dans les enseignements		<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS		<input type="checkbox"/>
Modification/cr�ation d'UEL dans le cycle L		<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'�preuve (oral/�crit, CC et ET....)		<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de parcours		<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financi�re oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>		
Cr�ation d'UE		<input type="checkbox"/>
 D�tail de la modification � compl�ter en dessous selon l'item		
ITEM	2016/2017	2017/2018
UE INT-2-1 74PHUT21 Pr�paration au concours d'Internat [74PHLT21]	Coef. 7 ECTS 9 74PHT21A 1�re session, 2�me session CT 74PHT21B 1�re session, 2�me Session CT oral	Coef. 0 ECTS 9 74PHT21A 1�re session assiduit�, 2�me session CT �crit 74PHT21B 1�re session assiduit�, 2�me Session CT oral

- ▮ **Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :**

FICHE de modifications de contr le de connaissances


- ! UFR/D partement : UFR Sant  – D partement Pharmacie
- ! Avis favorable du Conseil d'UFR du : xx septembre 2017
- ! Passage   la CFVU du :
- ! Rentr e universitaire: 2017-2018

Formation concern�e : DFASP 2 – fili�re Industrie et Recherche		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient		<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire		<input type="checkbox"/>
Modification de r�partition des UE dans les enseignements		<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS		<input type="checkbox"/>
Modification/cr�ation d'UEL dans le cycle L		<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'�preuve (oral/�crit, CC et ET....)		<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours		<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financi�re</i> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> <i>(joindre un argumentaire)</i>		
Cr�ation d'UE		<input type="checkbox"/>
 D�tail de la modification � compl�ter en dessous selon l'item		
ITEM	2016/2017	2017/2018
UE IND 3.1 75PHUI31 Fabrication du m�dicament, distribution et dispensation [75PHI31B]	1�re session CT 1h30 2�me Session CT 1h30	1�re session CT 1h 2�me Session CT 1h
UE IND-3-2 75PHUI32 Enregistrement et �conomie du m�dicament et autres produits de sant� [75PHI32B]	Coef. 7 ECTS 7 1�re session CT 2h 2�me Session CT 2h	Coef. 6 ECTS 6 1�re session CT 1h30 2�me Session CT 1h30
UE IND-3.3 75PHUI33 Projet d'�tude appliqu� [75PHI33A]	Coef 10 ECTS 10	Coef. 11 ECTS 11

■ Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

- ! UFR/Département : UFR Santé – Département Pharmacie
- ! Avis favorable du Conseil d'UFR du : xx septembre 2017
- ! Passage à la CFVU du :
- ! Rentrée universitaire: 2017-2018

Formation concernée : DFASP 2 – filière Recherche		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient		<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire		<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements		<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS		<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L		<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)		<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours		<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>		
Création d'UE		<input type="checkbox"/>
 Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item		
ITEM	2016/2017	2017/2018
UE RECH-3-1 75PHUR31 Enregistrement et économie du médicaments et autres produits de santé [75PHR31C]	Coef. 7 ECTS 7 1 ^{ère} session CT 2h 2 ^{ème} Session CT 2h	Coef. 6 ECTS 6 1 ^{ère} session CT 1h30 2 ^{ème} Session CT 1h30
UE RECH-3.2 75PHUR32 Projet de recherche [75PHR32A]	Coef 10 ECTS 10 Conduite de réunion en anglais ED Stats, Chimie Ana, Pharmacocinétique, enzymologie 12h	Coef. 11 ECTS 11 Anglais appliqué ED Stats, Chimie Ana, Pharmacocinétique, enzymologie 0h Cycle de conférences et séminaires..... 15h
UE RECH-3.3 75PHUR33 Stage recherche [75PHR33A]	1 ^{ère} session : Mémoire : 40% Oral : 30% Evaluation MdS : 30%	1 ^{ère} session : Mémoire : 40% Oral : 40% Evaluation MdS : 20%

■ Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contr le de connaissances

- UFR/D partement : SANTE/MEDECINE Avis favorable du Conseil d'UFR du : sous r serve de l'avis du Conseil d'UFR du 14/09/2017
- Passage   la CFVU du : 25/09/2017
- Rentr e universitaire: 2017-2018

■ Formation concern e : U.E. PEAU – 2^{ me} ann e des  tudes m dicales (DFGSM2)

■ Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de r�partition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/cr�ation d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'�preuve (oral/�crit, CC et ET....)	X
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financi�re oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> (joindre un argumentaire)	
Cr�ation d'UE	<input type="checkbox"/>



D tail de la modification   compl ter en dessous selon l'item

ITEM	2017/2018 (valid� par pr�c�dent CFVU)	2017/2018
U.E. PEAU	<p><u>1^{�re} session</u> :</p> <p>- Epreuve sur TABLETTE comportant au maximum 60 Questions (QI ou QROC sur SIDES) : 80% de la note Dur�e : 1h30</p> <p>- Manuscrit et expos� oral en groupe (relatif � un sujet de socio-anthropologie) : 20% de la note</p> <p>Note /20</p> <p><u>2^{�me} session</u> :</p> <p>Epreuve sur TABLETTE comportant au maximum 60 Questions (QI ou QROC sur SIDES) Dur�e : 1h30</p> <p>Note /20</p>	<p><u>1^{�re} session</u> :</p> <p>- Epreuve sur TABLETTE comportant au maximum 40 Questions (QI ou QROC et/ou QRM/QRU dans le cadre de Dossiers progressifs sur SIDES) : 80% de la note Dur�e : 1h</p> <p>- Manuscrit et expos� oral en groupe (relatif � un sujet de socio-anthropologie) : 20% de la note</p> <p>Note /20</p> <p><u>2^{�me} session</u> :</p> <p>Epreuve sur TABLETTE comportant au maximum 40 Questions (QI ou QROC et/ou QRM/QRU dans le cadre de Dossiers progressifs sur SIDES) Dur�e : 1h 100% de la note de l'UE Note /20</p>

■ Avis et remarques éventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contrôle de connaissances

- **UFR/Département** : SANTE/MEDECINE **Avis favorable du Conseil d'UFR du** : sous réserve de l'avis du Conseil d'UFR du 14/09/2017
- **Passage à la CFVU du** : 25/09/2017
- **Rentrée universitaire:** 2017-2018

■ **Formation concernée** : U.E. REINS ET VOIES URINAIRES– 2^{ème} année des études médicales (DFGSM2)

■ **Nature de la modification (cocher la case)**

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de répartition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/création d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....)	X
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financière oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> (joindre un argumentaire)	
Création d'UE	<input type="checkbox"/>



Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item

ITEM	2016/2017	2017/2018
U.E. REINS ET VOIES URINAIRES	Epreuve sur TABLETTE comportant au maximum 60 Questions (QI ou QROC sur SIDES) Durée : 1h30 Note /20 Présence obligatoire à au minimum 80% des ED/TP	Epreuve sur TABLETTE comportant au maximum 45 Questions (QCM ou QROC sur SIDES) Durée : 1h Note /20 Présence obligatoire à au minimum 80% des ED/TP

■ **Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

FICHE de modifications de contr le de connaissances

- UFR/D partement : SANTE/MEDECINE Avis favorable du Conseil d'UFR du : sous r serve de l'avis du Conseil d'UFR du 14/09/2017
- Passage   la CFVU du : 25/09/2017
- Rentr e universitaire: 2017-2018

■ Formation concern e : U.E. NEUROSENSORIEL ET PSYCHIATRIE – 2^{ me} ann e des  tudes m dicales (DFGSM2)

■ Nature de la modification (cocher la case)

- Changement de coefficient
- Changement de volume horaire
- Modification de r partition des UE dans les enseignements
- Changement d'ECTS
- Modification/cr ation d'UEL dans le cycle L
- Changement de nature de l' preuve (oral/ crit, CC et ET....)** **X**
- Mise en place de parcours
- Incidence financi re oui non*
(joindre un argumentaire)
- Cr ation d'UE



D tail de la modification   compl ter en dessous selon l'item

ITEM	2016/2017	2017/2018
U.E. NEUROSENSORIEL ET PSYCHIATRIE	Epreuve sur TABLETTE comportant au maximum 100 Questions (QI ou QROC sur SIDES) Dur�e : 2h30 Note /40	Epreuve sur TABLETTE comportant au maximum 60 QCM et/ou QROC sur SIDES Dur�e : 2h00 Note /40

■ Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contr le de connaissances

- UFR/D partement : SANTE/MEDECINE Avis favorable du Conseil d'UFR du : sous r serve de l'avis du Conseil d'UFR du 14/09/2017
- Passage   la CFVU du : 25/09/2017
- Rentr e universitaire: 2017-2018

■ Formation concern e : U.E. HEMATOLOGIE – 2^{ me} ann e des  tudes m dicales (DFGSM2)

■ Nature de la modification (cocher la case)

- Changement de coefficient
- Changement de volume horaire
- Modification de r partition des UE dans les enseignements
- Changement d'ECTS
- Modification/cr ation d'UEL dans le cycle L
- Changement de nature de l' preuve (oral/ crit, CC et ET....)** **X**
- Mise en place de parcours
- Incidence financi re oui non*
(joindre un argumentaire)
- Cr ation d'UE



D tail de la modification   compl ter en dessous selon l'item

ITEM	2016/2017	2017/2018
U.E. HEMATOLOGIE	Epreuve avec 2 questions r�dactionnelles (2/3 de la note) et sur TABLETTE au maximum 20 QCM ou QROC dans un format SIDES (1/3 de la note) Dur�e : 1h Note /20 Coefficient 1,5	Epreuve sur TABLETTE comportant au maximum 40 Questions (QCM ou QROC sur SIDES) Dur�e : 1h Note /20 Coefficient 1,5

■ Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :

FICHE de modifications de contr le de connaissances

- **UFR/D partement** : SANTE/MEDECINE **Avis favorable du Conseil d'UFR du** : sous r serve de l'avis du Conseil d'UFR du 14/09/2017
- **Passage   la CFVU du** : 25/09/2017
- **Rentr e universitaire:** 2017-2018

- **Formation concern e** : U.E. GENETIQUE – 3^{ me} ann e des  tudes m dicales (DFGSM3), et 2^{ me} ann e des  tudes m dicales (DFGSM2) pour  tudiants issus du S3 PluriPASS, et mutualis  avec la 3^{ me} ann e des  tudes en maieutique (DFGSMA3)

Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	<input type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input checked="" type="checkbox"/>
Modification de r�partition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/cr�ation d' UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'�preuve (oral/�crit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financi�re</i> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	
<i>(joindre un argumentaire)</i>	
Cr�ation d'UE	<input type="checkbox"/>


D tail de la modification   compl ter en dessous selon l'item

ITEM	2016/2017	2017/2018
U.E. GENETIQUE	Epreuve sur TABLETTE comportant au maximum 40 Questions (QI ou QROC sur SIDES) Dur�e : 1h15 Note /20 Pr�sence obligatoire � au minimum 80% des ED/TP	Epreuve sur TABLETTE comportant au maximum 40 Questions (QI ou QROC sur SIDES) <u>Dur�e : 1h</u> Note /20 Pr�sence obligatoire � au minimum 80% des ED/TP

- **Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :**

FICHE de modifications de contr le de connaissances
UFR/D partement : Sant 
**Avis favorable du Conseil d'UFR
du : 15 juin 2017**
Passage au CFVU du :
Rentr e universitaire : 2016/2017
Formation concern e : DU Recherche Param dicale en sant 
Nature de la modification (cocher la case)

Changement de coefficient	<input checked="" type="checkbox"/>
Changement de volume horaire	<input type="checkbox"/>
Modification de r�partition des UE dans les enseignements	<input type="checkbox"/>
Changement d'ECTS	<input type="checkbox"/>
Modification/cr�ation d'UEL dans le cycle L	<input type="checkbox"/>
Changement de nature de l'�preuve (oral/�crit, CC et ET....)	<input type="checkbox"/>
Mise en place de parcours	<input type="checkbox"/>
<i>Incidence financi�re oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></i> <i>(joindre un argumentaire)</i>	
Cr�ation d'UE	<input type="checkbox"/>


D tail de la modification   compl ter en dessous selon l'item

ITEM	2016/2017	2016/2017
	Voir maquette valid�e par le CA du 28 avril 2016 (page 19/20)	Ci-joint les nouvelles modalit�s en annexe

Avis et remarques  ventuelles du CEVU :

Annexe 4

MODIFICATION CONTRÔLE DES CONNAISSANCES et VALIDATION

L'équipe pédagogique s'est rendue compte d'une incohérence dans la grille de notation. En effet, avec le jeu des coefficients, dans la version validée par le CA du 28 avril 2016, le travail du candidat concernant la forme était trop valorisée permettant facilement l'obtention du diplôme au détriment de l'évaluation du contenu.

Ces éléments de notation n'ayant pas été transmis à ce jour aux stagiaires de la promotion 2016/2017, nous souhaitons donc que ces modalités s'appliquent pour cette promotion qui doit remettre ses travaux pour septembre 2017.

❖ Contrôle des connaissances (description)

Au terme des 4 modules du Diplôme d'Université « Recherche paramédicale en santé : des concepts au projet », le contrôle de l'acquisition des connaissances repose sur l'évaluation d'un protocole de recherche (protocole dont le niveau de détail se situe entre la lettre d'intention du PHRIP et le protocole finalisé). Celui-ci devra être adressé par voie électronique début septembre de chaque année.

Cet écrit, de 10 à 15 pages, devra suivre le plan suivant :

- Titre du projet
- Rationnel (contexte et hypothèses)
 - Exposé clair, pertinent et le plus exhaustif possible de l'état des connaissances et des pratiques
 - Formulation d'une hypothèse si applicable
- Originalité et Caractère Innovant
 - Décrire et argumenter l'originalité du projet
- Objet de la Recherche
 - Décrire l'intention du projet de recherche
- Objectif Principal
- Objectifs Secondaires
- Critère d'évaluation principal (en lien avec l'objectif principal)
- Critères d'évaluation secondaires (en lien avec les objectifs secondaires)
- Population de l'étude
 - Décrire les conditions de sélection des patients
 - Calcul du nombre de sujets nécessaires (si applicable)
- Schéma de la recherche
 - Décrire la méthodologie prévue (description des principales caractéristiques de l'étude)
 - Décrire les conditions d'information des patients
 - Présenter les données qui seront recueillies
- Plan expérimental
 - Décrire la façon dont le processus de recherche va s'organiser (description concrète)
- Description des bénéfices attendus pour le patient et/ou pour la santé publique
- Bibliographie
 - Présentation des références citées selon la norme de Vancouver

Le dossier devra utiliser les polices suivantes au choix : Arial, 11 pts ou Trebuchet, 11 pts.

Le projet sera noté sur 100 points. Des points bonus (de 0 à 10) peuvent être attribués si la partie liée au traitement des données est correctement traitée (module 4).

Les critères d'évaluation seront les suivants :

Présentation du document (20 pts /100)	
Critères d'évaluation	Attribution des points
Le travail correspond aux attentes générales du jury : - Respect du plan proposé - Respect du volume du dossier (10 à 15 pages)	10 pts /20
La présentation du travail est soignée : - Respect des consignes de mise en page et de typographie	5 pts /20
La syntaxe et l'orthographe sont correctes	5 pts /20

Module 1 Contexte et enjeux de la recherche paramédicale (30 pts /100)	
Critères d'évaluation	Attribution des points
Le rationnel est clair, pertinent et reflète l'état des connaissances et des pratiques	20 pts /30
Une hypothèse est formulée (0 à 2 points si applicable – 2 points si non applicable)	2 pts /30
A priori, la nature éthique du projet n'est pas contestable	2 pts /30
Les références bibliographiques sont pertinentes et éclairent judicieusement le propos	3 pts /30
Les références bibliographiques sont correctement insérées dans le corps du texte et en fin du résumé	2 pts /30
Les références sont citées selon la norme de Vancouver	1 pts /30

Module 2 (20 pts /100) Méthodologie de la recherche	
Critères d'évaluation	Attribution des points
La conception générale du projet est claire et pertinente : - Les différentes parties s'enchaînent avec cohérence - Les choix du chercheur sont argumentés	10 pts /20
La méthodologie est présentée	4 pts /20
La méthodologie est pertinente : Elle est en lien avec le rationnel et l'hypothèse	6 pt /20

Module 3 (30 pts /100) Recueil des données	
Critères d'évaluation	Attribution des points
Le plan expérimental décrit est clair et adapté : - Les choix du chercheur sont explicités et argumentés - Les conditions exposées par le chercheur vont permettre de collecter efficacement des données requises	20 pts /30
Les conditions d'information des sujets participant la recherche sont clairement explicitées	2 pts /30
Le nombre de sujets nécessaires à l'étude est clairement argumenté	2 pts /30
Les données recueillies sont pertinentes et leur choix est correctement argumenté	6 pts /30

Module 4 (10 pts bonus) Traitement des données et diffusion des résultats Ce module permet d'acquérir des points supplémentaires (hors barème)	
Critères d'évaluation	Attribution des points
Le paragraphe traitement des données est clair et argumenté - L'argumentation statistique est claire et adaptée (recherche quantitative) - L'analyse des données est claire et correctement explicitée (recherche qualitative)	10 pts /10

L'évaluation (grille d'évaluation à compléter) sera réalisée par un jury composé de 2 membres :

- l'intervenant/tuteur de ce projet
- un membre de l'équipe pédagogique

❖ **Conditions de validation**

L'obtention du DU implique la présence obligatoire aux 84 heures de cours.

Le Diplôme d'Université est délivré par le Président de l'Université d'Angers sous le sceau et au nom de l'Université d'Angers.

Avec l'attribution des points bonus, la note maximale pourrait être 110/100.

Est déclaré admis au DU le candidat ayant obtenu une note supérieure ou égale à 50/100 après addition de toutes les notes (le relevé de notes remis au stagiaire fera état des différentes notes obtenues dans chaque module).

❖ **Seconde session**

Une seconde session d'examen pourra avoir lieu pour le candidat ayant obtenu une note inférieure à 50/100. Dans ce cas, le stagiaire devra adresser par voie électronique son document corrigé pour fin novembre afin que le même jury puisse réexaminer sa production.

Aucun redoublement ne pourra avoir lieu.

UE	CONTROLE CONTINU						EXAMEN						ECTS	
	Ecrit	%	Pratique	%	Oral	%	Ecrit	%	Pratique	%	Oral	%	60	%
UE Epidémiologie	Critical reading Coef 1	30					QCM, QROC, Exercices Coef 2	70					3	5
UE Risques transferts nutritionnels	Group work Coef 1	50					QCM, QROC Coef 1	50					3	5
UE Filières de productions	Individual work Coef 1 Group work Coef 2	30					QROC Coef 7	70					3	5
UE Risques biologiques (RB) et chimiques (RC)	RC : QCM end of teaching unit Coef 1	20					RB : QCM, QROC or case scenario Coef 3 RC : QCM, QROC Coef 2	80					6	10
UE Organisation, politique sanitaire, management et communication	Individual work Coef 1 Group work Coef 1	70					QM, QROC Coef 1	30					3	5
UE Séminaires et journées thématiques		100											2	3
UE Projet tutoré	Scientific work Coef 7 Project management Coef 3	100											10	17
UE Stage							Evolution du projet et travail accompli Coef 1 Mémoire Coef 2 Soutenance Coef 1	100					30	50